

POURQUOI FAIRE UN AUDIT PI?

Comment fonctionne un audit de PI ?

L'audit de propriété industrielle peut être mené de différentes manières, mais généralement il comprend:

1. une analyse de la stratégie de propriété industrielle en place,
2. une évaluation de la conformité de cette stratégie aux réglementations en vigueur,
3. une identification des éventuelles opportunités d'optimisation, notamment pour les larges portefeuilles ou pour les portefeuilles plus anciens, et
4. une présentation de recommandations pour améliorer la stratégie de propriété industrielle de l'entreprise.



Les raisons de procéder à un audit

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il peut être utile de faire un audit de sa stratégie de propriété industrielle.

- **Évaluer la pertinence de la stratégie de propriété industrielle en place** : vérifier que la stratégie mise en place est adaptée aux objectifs de l'entreprise
- **Identifier les éventuelles faiblesses de la stratégie** : détecter les éventuelles lacunes ou insuffisances de la stratégie PI
- **Évaluer la conformité de la stratégie aux réglementations en vigueur**
- **Détecter les opportunités d'optimisation de la stratégie** : identifier des domaines où il serait possible de renforcer la protection de la propriété industrielle de l'entreprise. Mais aussi d'abandonner certains titres qui ne protégeraient plus les innovations commercialisées. Ou encore d'abandonner les titres dont l'innovation est obsolète ou n'est plus valorisée.
- **Améliorer la communication interne et externe sur la stratégie de propriété industrielle** : clarifier et de formaliser la stratégie PI de l'entreprise, ce qui peut être utile pour la communication avec les différents acteurs de l'entreprise (employés, partenaires, investisseurs, etc.) sur cette thématique.

La subvention de la BPI pour un Diagnostic "stratégie PI et valorisation des actifs immatériels"

Le Diagnostic Stratégie PI et Valorisation des actifs immatériels est un audit à l'attention des PME et ETI cherchant à développer et structurer leurs actifs immatériels (brevets, dessins et modèles, marques, logiciels, données, etc...)

L'accompagnement est réalisé par un conseil en propriété industrielle et couvre :

- un état des lieux des actifs immatériels existants, des actions de valorisation mise en place, de l'analyse de la maturité de la société et des enjeux de construction de ses actifs immatériels
- des recommandations sur la stratégie de gestion et de valorisation des actifs, sur les pistes à mener pour un projet de transformation et de création de valeur de la PI (enjeux financiers et business)

Cet audits sont pris en charge à 80% par la BPI dans un maximum de 10 000€ HT.

Qui est éligible à la subvention BPI ?

- PME et ETI
- immatriculées en France
- effectifs inférieurs à 2000 personnes et n'étant pas filiale d'un groupe de plus de 2000 personnes
- moins de 50 millions de chiffre d'affaires

Comment bénéficier de la subvention du Diagnostic BPI ?

1. Je demande mon devis YesMyPatent.com
2. Je crée mon compte sur <https://diagbpi.fr>
3. Je rassemble les documents nécessaires
4. Je dépose mon dossier de candidature en ligne
5. Une fois la prestation validée, YesMyPatent.com m'envoie mon devis mis à jour à la hauteur de 20% du montant
6. Je règle ma quote-part du devis et la prestation démarre

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter et/ou prendre RDV avec un conseiller [YesMyPatent.com](https://www.yesmypatent.com)